



Québec, le 20 juin 2005

Envoi par courrier et par courriel

Monsieur Luc Bergeron  
Direction de la Capitale-Nationale  
Ministère des Transports  
475, boulevard de l'Atrium, 2<sup>e</sup> étage  
Charlesbourg (Québec) G1H 7H9

M. Jean Dugré  
Direction du Saguenay–Lac-Saint-Jean-  
Chibougamau  
Ministère des Transports  
3950, boulevard Harvey, 1<sup>er</sup> étage  
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Objet : Projets d'amélioration de la route 175 des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

---

Messieurs,

En référence au projet précité, la commission souhaiterait obtenir les réponses aux questions suivantes :

**1. Les axes autoroutiers reliant les pôles urbains**

Au cours de l'audience il a été question de la place de la ville de Saguenay parmi les pôles structurant de l'armature urbaine québécoise et des axes routiers reliant ces pôles entre eux. La circulation sur l'axe reliant Québec à Saguenay a été abondamment documentée. Quelle est la caractérisation de la circulation sur les principaux axes autoroutiers reliant les autres pôles du réseau entre eux.

Pour chacun des axes énumérés ci-dessous, pourriez vous fournir l'information suivante :

- un DJMA caractéristique de la circulation de transit sur cet axe ;
- les taux de véhicules lourds caractéristiques de la circulation de transit ;
- le taux moyen d'accidents par million de véhicules-km ;
- le taux moyen d'accidents mortels par 100 millions de véhicules-km.

.../2

Les axes autoroutiers considérés :

- l'autoroute 40 entre Québec et Trois-Rivières ;
- l'autoroute 40 entre Trois-Rivières et Montréal ;
- l'autoroute 20 entre Québec et Montréal ;
- l'autoroute 10 entre Montréal et Sherbrooke ;
- l'autoroute 40 entre Montréal et Ottawa/Gatineau ;
- l'autoroute 55 entre Drummondville et Sherbrooke.

## **2. Les routes à quatre voies divisées**

La différence entre les autoroutes et les routes à quatre voies divisées a été expliquée au cours de l'audience.

La commission souhaite que le ministère des Transports précise quels sont les principaux tronçons de routes à quatre voies divisées dans le réseau routier québécois. Pour ceux-ci, elle lui demande d'indiquer :

- les longueurs des tronçons ;
- les DJMA caractéristiques de la circulation sur ces tronçons ;
- les taux de véhicules lourds caractéristiques de la circulation sur ces tronçons ;
- les taux moyens d'accidents par million de véhicules-km ;
- les taux moyens d'accidents mortels par 100 millions de véhicules-km.

## **3. La comparaison de routes nationales de gabarits comparables**

Le rapport principal de l'étude d'impact pour les kilomètres 60 à 84 compare, sur neuf routes nationales de même gabarit, les débits journaliers moyens annuels et les pourcentages de véhicules lourds (document déposé PR3.1b, tableau 2-6). Les données utilisées remontent aux années 1990. Ces mêmes neuf routes avaient fait l'objet d'une comparaison des taux d'accidents et d'accidents mortels dans l'étude de BUC publiée en 1999 (document déposé DA22a, p. 66).

La commission aimerait obtenir une version mise à jour de la comparaison du tableau 2-6 avec les modifications suivantes :

- exclure la route A-55 puisque celle-ci a été transformée en autoroute ;
- utiliser si possible des données correspondant à une période plus récente ;
- fournir pour chacune les taux d'accidents et d'accidents mortels.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.



Coordonnatrice du secrétariat de la commission

c.c. : M. Claude Sirois  
M. Donald Martel